



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le **6 mai 2025 à 19 h 30**, à la salle du Conseil, 14 rue des Loisirs à Saint-Aubert, le Conseil municipal devra statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

A) 93, rue Principale Ouest

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

Numéro civique : 93, rue Principale Ouest

Numéro(s) du lot : 4 634 392

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

Autoriser la demande de dérogation mineure afin de rendre réputée conforme l'utilisation de tôle noire architecturale pour la toiture d'un abri d'auto attenant à un garage privé isolé, et ce, malgré l'interdiction prévue pour les toits à faible pente.

B) 354, chemin du Tour-du-Lac-Trois-Saumons

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

Numéro civique : 354, Chemin du Tour-du-Lac-Trois-Saumons

Numéro(s) du lot : 4 635 443

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

Autoriser la demande de dérogation mineure afin de rendre réputée conforme l'implantation partielle de l'agrandissement du bâtiment principal à l'intérieur d'une bande de protection de 3 mètres, laquelle s'ajoute à la bande de protection riveraine standard exigée par la réglementation municipale.

C) Lot 4 635 077, rang des Jumeaux-Pelletier

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

Numéro civique : Lot 4 635 077, rang des Jumeaux-Pelletier

Numéro(s) du lot : 4 635 077

NATURE ET EFFETS DES DEMANDES :

Autoriser deux demandes de dérogation mineure pour rendre réputé conforme :

- une hauteur de 10,87 mètres pour une future résidence unifamiliale, en dérogation à la hauteur maximale de 9,5 mètres prescrite à la grille de spécifications ;
- l'aménagement d'un stationnement en façade avant du bâtiment principal, en dérogation aux dispositions de l'article 16.4 du règlement de zonage.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes de dérogation mineures lors de l'assemblée ordinaire du 6 mai 2025.

DONNÉ À SAINT-AUBERT, CE 8^e JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VINGT-CINQ.



ANNE-MARIE DION

Directrice générale et greffière-trésorière